

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 27 avril 2015**  
 ~~~~~

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTIELS VITICOLES 2015

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 27 avril 2015 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Étaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. René GOMEZ, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Christian VILOING, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Madame Evelyne GELLY, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Michèle LAGACHERIE, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Mme Josette CUTANDA, Monsieur Alexis PESCHER, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Pascal THEVENIAUD suppléant de Monsieur Grégory BRO

Procurations : Madame Béatrice WILLOQUAUX à M. Claude CARCELLER, Monsieur Marcel CHRISTOL à Monsieur Jean-François SOTO, M. Bernard GOUZIN à M. Louis VILLARET

Excusés : M. Maurice DEJEAN, M. Gérard CABELLO, M. Jacky GALABRUN, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-André AGOSTINI

Absents : Madame Véronique NEIL, M. Philippe MACHETEL, M. Jean-Claude MARC

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 41	Pour 36 Contre 0 Abstention 5
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 21 février 2011 par laquelle la communauté de communes a voté un règlement d'aides visant à soutenir des opérations évènementielles organisées sur le territoire de la communauté de communes et faisant la promotion qualitative des vins produits sur les 28 communes membres,

Vu que seules des opérations collectives et exclusivement viticoles, pouvant s'inscrire dans une démarche oeno-touristique, sont éligibles, rassemblant au minimum 15 exposants (cave particulière et/ou coopérative) de la Vallée de l'Hérault,

Vu que 6000 € de crédit ont été affectés dans le budget 2015 au soutien des évènementiels viticoles du territoire,

Vu que la commission économique s'est réunie le 30 mars 2015, et a étudié les demandes suivantes :

Nom de l'évènement	Commune	Maître d'ouvrage	Descriptif	Budget subventionnable
Toutes caves ouvertes (19 avril)	Montpeyroux	Syndicat des vigneron de Montpeyroux	Manifestation annuelle Rassemble l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières- 21 au total) et permet de faire découvrir aux visiteurs les vins du terroir, en ouvrant les caveaux et points de vente et en offrant quelques animations festives. 4000 visiteurs environ	22 800€
Les Régalades	Montpeyroux	Syndicat des vigneron de Montpeyroux	Repas de gala préparé par un grand chef pour mettre en valeur les vins de Montpeyroux	Non communiqué

Le Pressoir fête ses vignerons (8 mai et 9 mai)		Association Terroir Oenotourisme Culture (TOC) et le restaurant Le Pressoir	3 ^{ème} édition- passe sur deux jours L'association TOC comprend 28 producteurs de la Vallée de l'Hérault (vignerons et cave coopérative). Elle a pour objet de promouvoir les vins de la Vallée de l'Hérault et d'engager des actions oenotouristiques, mais aussi de développer la culture en milieu rural. Cet évènement se fera en collaboration avec le restaurant Le Pressoir. 30 vignerons participants (20 chaque jour), des offres oenotouristiques sont proposées en complément.	18 000 €
Salon des vins (24 au 26 juillet)	Aniane	Association du salon des vins d'Aniane	16 ^{ème} édition Salon des vins regroupant les producteurs de la Vallée de l'Hérault (31 vignerons), avec ateliers du goût. 4000 visiteurs environ	30 000 €
Foire aux vins St Andréenne (1 août)	St-André-de- Sangonis	Commune	6 ^{ème} édition (ex Vitissangonia) Promotion des vins et produits du terroir de la Vallée de l'Hérault, à partir de 18h sur le Cours de la place, suivie d'un repas vigneron avec animation 500 personnes	2 000 €


**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec cinq abstentions,

- de verser une subvention de 2 500 € au syndicat des vignerons de Montpeyroux pour l'organisation de la manifestation « Toutes caves ouvertes » du 19 avril sur la commune de Montpeyroux ;
- de verser une subvention de 500 € à l'association Terroir Oenotourisme Culture (TOC) pour l'organisation de la manifestation « Le Pressoir fête ses vignerons » du 8 et 9 mai sur la commune de St-Saturnin-de-Lucian ;
- de verser une subvention de 3 000€ pour le «Salon des vins d'Aniane » du 24 au 26 juillet.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 1135 le 30/04/15 Publication le Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le Identifiant de l'acte : 034-243400694-20150427-lmcl71561-DE-I-I Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes  Louis VILLARET
--	--